

mais après, c'est-à-dire du 7 au 11 avril. Nous avons reçu certaines études préliminaires sur tous les emplacements que nous allons visiter. Comme l'a dit mon honorable ami, il s'agit de trouver dans le Nord un endroit pour y installer un poste de commandement. Les études à ce sujet sont en cours et seront terminées, nous l'espérons, à notre retour. Je serai alors en mesure d'indiquer l'emplacement choisi.

LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE

DEMANDE DE DÉCLARATION DE PRINCIPES

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor et je l'ai déjà posée plusieurs fois. Pourrait-il, au cours du congé de Pâques, préparer une déclaration énumérant nos priorités et proposant une politique scientifique pour le Canada?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Je regrette, monsieur l'Orateur, mais je n'ai pas tout à fait saisi la fin de la question.

M. Comeau: Je demande si le président du Conseil du Trésor aurait la bonté de faire, après Pâques, une déclaration relative à une politique scientifique canadienne?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, je pense qu'une étude sur l'effort scientifique du Canada est précisément en cours et qu'elle ne tardera sans doute pas à faire l'objet d'un rapport au Sénat. Je pense donc qu'il serait quelque peu téméraire de faire une déclaration anticipée.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LA NOUVELLE LOI SUR LES PÊCHES—ORDRE DU JOUR DU 6 AVRIL

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au leader du gouvernement à la Chambre. Nous dirait-il quand il a l'intention de présenter une nouvelle loi sur les pêches?

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'espère que le reste des mesures législatives anticipées sera prêt aussitôt que possible durant la dernière partie de la session.

Je profite de l'occasion pour annoncer à la Chambre qu'à notre retour, le 6 avril, le gouvernement a l'intention d'inscrire comme premier article à l'ordre du jour l'ordre n° 5, le bill C-3, tendant à modifier le Code criminel.

[L'hon. M. Cadieux.]

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA LES PRÉTENDUES TRACASSERIES IMPOSÉES À LA FAMILLE DE M. W. A. WILSON

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au solliciteur général. Comme tous les autres députés, je désire vivement lui aider à bien commencer ses 30 autres années ici. Vu le compte rendu de M. W. A. Wilson, dans le *Star* de Montréal d'hier, des tracasseries imposées à sa famille par la Gendarmerie royale du Canada, le solliciteur général va-t-il instituer une enquête, non seulement sur ce cas-là, mais sur tous ceux où la Gendarmerie royale harcèle ainsi les gens?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je suis parfaitement au courant de la nouvelle parue dans le *Star* de Montréal. Je dois dire que ce qu'on y dit sur ma personne et sur l'appel téléphonique que j'aurais fait est absolument faux. Pour ce qui est de l'autre partie de l'article, j'ai examiné la chose moi-même minutieusement, car je voulais savoir s'il y avait eu mesures vexatoires de la part de la police. J'ai constaté que non, mais qu'il y avait malheureusement eu des propos inopportuns de la part des agents de police dans ce cas-là. Ils étaient néanmoins là à bon droit, car les circonstances l'exigeaient.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre va-t-il s'occuper de l'autre partie de ma question et procéder à une enquête, afin de déterminer si ce genre de harcèlement a eu lieu dans d'autres cas?

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, il me semblait avoir expliqué qu'il n'y avait pas eu de harcèlement dans ce cas-ci; cela dit, j'ignore comment je pourrais déterminer si un tel harcèlement a eu lieu dans d'autres cas. Si le député songe à un cas qu'il peut citer, je ne manquerai pas de m'en occuper.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

[Français]

M. Pierre de Bané (Matane): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable solliciteur général du Canada.

A-t-il l'intention, à la lumière de l'incident relaté tantôt, de demander aux agents de la Gendarmerie royale du Canada de ne point interroger des enfants en bas âge sur la conduite de leurs parents?